

Paris, le 10 janvier 2012

Communiqué de presse

Le 1^{er} janvier 2012, l'ANRS est devenue « Agence autonome de l'Inserm »

Le Pr Jean-François Delfraissy est nommé Directeur de l'ANRS (par arrêté JO du 30 décembre 2011). Il occupait cette fonction depuis juillet 2005.

Cette nomination intervient alors que l'ANRS change de statut : au 1er janvier 2012, elle a cessé d'exister sous forme de groupement d'intérêt public (GIP) et est devenue une agence autonome au sein de l'Inserm.

L'ANRS continuera à recevoir son budget (39 millions d'Euros en 2011) du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et également du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé. Elle garde son autonomie et sa capacité de mobiliser les équipes sur des thématiques prioritaires de recherche sur le VIH et les hépatites ainsi que de financer les laboratoires, après évaluation par ses instances scientifiques, quelle que soit leur appartenance administrative (CNRS, Inserm, Institut Pasteur, hôpitaux...), au Nord comme au Sud.

Le Pr André Syrota, Président-directeur général de l'Inserm indique que « l'ANRS, en devenant Agence autonome de l'Inserm va nous permettre de mieux coordonner l'ensemble de nos collaborations dans le champ des maladies infectieuses d'une part, de bénéficier d'autre part de la qualité de son expérience avec le milieu associatif et de ses relations avec les pays du Sud ».

Selon le Pr Jean-François Delfraissy : « En intégrant le leader européen de la recherche médicale, nous bénéficions de son expertise dans le champ global de la santé et allons amplifier nos collaborations avec les structures scientifiques d'AVIESAN, l'Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé ».

Cette modification du statut de l'ANRS est annoncée dans son logo qui portera dorénavant la mention « Agence autonome de l'Inserm ».

Contact presse ANRS

Marie-Christine SIMON

Tél. : 01 53 94 60 30

marie-christine.simon@anrs.fr

Contact presse Inserm

Séverine CIANCIA

Tél. : 01 44 23 60 86

severine.ciancia@inserm.fr

